

Quel modèle économique choisir pour votre entreprise ?

?

**Crédit ou LOA ?
Thermique ou électrique ?**

**A: Les données
B: Tableau comparatif
C: Conclusion**

A. Les données

Critères de l'entreprise exemple :

- Société soumise à l'impôt sur les sociétés (IS)
- Elle amortit sur 4 ans et conserve le véhicule 4 ans
- La revente se fait sur une base de 38% du prix d'achat

Véhicules à comparer :



25 700 € avec
location de la
batterie 119 €/mois

30 000km/an
Assurance : 600 €
Entretien : 150 €



18 650 €

30 000km/an
Assurance : 600 €
Entretien : 300 €



B. Tableau comparatif

	CREDIT	CREDIT	LOA	LOA
	Thermique	Electrique	Thermique	Electrique
1 Amortissements	18 650 €	25 700 €		
Amortissements tolérés	18 300 €	25 700 €		
2 Loyers de la LOA			20 139 €	27 752 €
Loyers fiscalement retenus			19 789 €	27 752 €
3 Loyers de la batterie		5 712 €		5 712 €
4 Intérêts d'emprunt	1 523 €	2 098 €		
5 Carburant	13 468 €		13 468 €	
6 Energie électrique récupération 100% TVA		4 394 €		4 394 €
7 Entretien	1 253 €	626 €	1 253 €	626 €
8 Assurance	2 506 €	2 506 €	2 506 €	2 506 €
9 Bonus		- 3 000 €	- €	- 3 000 €
10 Taxes sur les véhicules de société (TVS)	1 904 €	- €	1 904 €	- €
11 Charges patronales sur avantages en nature	2 686 €	2 160 €	2 686 €	2 160 €
12 Valeur nette comptable (VNC)	- €	- €		
13 Valeur de rachat finale			2 €	3 €
14 Revente du véhicule	- 7 087 €	- 9 766 €	- 7 087 €	- 9 766 €
15 Economie IS	- 9 934 €	- 8 273 €	- 9 925 €	- 8 261 €
16 IR / Avantages				
17 Coût global	24 619 €	22 158 €	24 595 €	22 126 €
Coût au kilomètre	0,21 €	0,18 €	0,21 €	0,18 €

Table des matières:

- Plafond d'amortissement du thermique : 18 300 € et de l'électrique : + 25 700 €
- Sans apport avec une VR à 0,01 % du TTC
- Nous avons pris la formule à 119 € / mois qui permet un kilométrage raisonnable
- Intérêts sur un crédit sans apport 48 mois au taux de 4 %
- Essence au prix de 1,85 €/litre et consommation de 7l/100 en tenant compte chaque année de la récupération de la TVA (déductible à hauteur de 80%)
- Electrique au prix de 0,2154 € le Kwh (Prix entreprise) et consommation de 17 Kwh pour 100 kms
- Entretien thermique : 300 € et électrique : 150 €
- Assurance : 600 € chacune
- Bonus / Malus neutre pour le thermique et Bonus de 3 000 € pour l'électrique.
- L'électrique est exonéré de la taxe sur les véhicules de sociétés
- Montant de l'avantage en nature par le taux patronal
- * A noter que le montant de l'avantage en nature dépend du mode d'acquisition du véhicule et de la part du kilométrage personnel dans le kilométrage global.
- La Valeur Nette Comptable est à zéro car véhicule complètement amorti.
- La VR est de 0,01 % du TTC arrondie au chiffre supérieur.
- Revente sur la base de 38 % du prix d'achat TTC
- Amortissement fiscal retenue plus toutes les charges hors TVS multiplié par le taux d'IS (25%)
- Avantage en nature (montant plafonné à 1 800 € pour les véhicules electriques) multiplié par le taux de cotisations patronales défini à 30%
- Le coût global est l'avantage de l'électrique

C.Synthèse

Voiture électrique :

- Pas d'impact fiscal : Pas de TVS et un **bonus de 3 000 €**
- Coût kilométrique inférieur : 0,18 € contre 0,21 €
- Coût global inférieur de 10% : **+ de 2 000 € d'écart**
- Peu d'entretien : **Economie de 600 €**
- Economie sensible sur l'énergie
- Pas d'émission de CO2 :Contre 114g pour le thermique





Conclusion

Solution :

- VERTUEUSE
- ECONOMIQUE
- FLEXIBLE



Economie de coût : En dépit des prix d'achat plus élevés, les modèles électriques génèrent des économies significatives grâce à une **fiscalité avantageuse, des coûts énergétiques réduits et des exonérations fiscales.**

Recharge et Autonomie : La question de la recharge reste un obstacle, mais l'étude souligne que lorsque l'autonomie des batteries répond aux besoins, **l'électrique devient une option économiquement compétitive pour les entreprises.**

Les avantages comprennent des **aspects financiers avantageux**, une **maintenance allégée** due à la simplicité du moteur électrique, et une conduite plus douce préservant les freins et les pneumatiques. Malgré un réseau de bornes de recharge encore limité, **l'intérêt croissant pour les véhicules électriques d'occasion souligne leur pertinence économique croissante.**

Didier MERLE

Associé co-gérant

didier.merle@cabinet-abp.fr



Expert-comptable



Rothna KOEUNG KIM

Associé co-gérant

rothna@cabinet-abp.fr



Expert-comptable



2 rue de Stockholm – Z.I. Les Estroublans
BP 42097
13846 Vitrolles Cedex 9

NOS HORAIRES
Lundi au jeudi : 9H – 12H30 / 13H30 – 17H30
Vendredi : 9H – 12H30 / 13H30 – 15H

Contactez-nous

04 86 06 51 40